

## COMMUNIQUE

Objet : démarrage des Masters au titre de l'année académique 2020

Il est rappelé à l'attention des **étudiants des Promotions 3, 2 et 1 actuellement inscrits en Licence 3** que la date limite de dépôt des demandes d'admission en Master au titre de l'année académique 2020 est fixée au **jeudi 20 février 2020, à 23h59**.

Les demandes d'admission se font exclusivement **en ligne**, sur la plateforme <https://portail.uvs.sn/>.

Le calendrier des prochaines étapes de la procédure d'admission est établi comme suit :

Etape	Date
Publication de la liste des étudiants admis en master	Vendredi 28 février 2020
Inscriptions	Du lundi 02 au vendredi 20 mars 2020
Ouverture des plateformes de formation et enrôlement des étudiants	A partir du Lundi 16 mars 2020



Abdoul Alpha DIA